

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 — DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Œuvres des Tabernacles — III Correspondance romaine. — IV Un appel aux patriotes. — V Nouvelles religieuses — VI Aux prières. — VII Prières des Quarante-Heures.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 14 juin**

On fait la consécration à la Sainte-Trinité (1) ;

On annonce :

Le titulaire de la fête du S.-Sacrement (2) ;

La Fête-Dieu, sa solennité et sa procession ; le salut chaque jour de l'octave.

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 18), mais on doit les exhorter à le faire.

**OFFICES DE L'ÉGLISE**

**Le dimanche, 14 juin**

FÊTE DE LA SAINTE-TRINITÉ, *double de 2e cl.* ; mém. du dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux IIe vêpres, mém. 1o de S. Barnabé, 2o du dim., 3o des Ss. Vite et comp. Mm.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 18), mais on doit s'efforcer de le faire.

(1) La Congrégation des indulgences a accordé, le 1 juin 1906, une indulgence plénière, applicable aux défunts, à ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

(2) Indulgences (du 10 avril 1907) : 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'exercice de chaque jour ; 2o plénière si on a assisté aux exercices des 3 jours, *confession, communion et prière* ; 3o plénière (outre la précédente) si pour la communion de dimanche (3e jour) *en commun et prière*. Ces indulgences ne sont accordées que pour les triduum fait dans les églises cathédrales et paroissiales.

---

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 21 juin

La solennité de la Fête-Dieu étant privilégiée à l'instar de la fête elle-même (Rubr. génér. du brév., titre X, n. 1 ; du missel, titre VI), on ne peut en ce jour lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754) même s'il tombe aujourd'hui et a l'office et la messe basse (comme saint Louis de Gonzague).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 18 juin, Saint-Sacrement (Howick).

J. S.

---

**ŒUVRE DES TABERNACLES**

**L**E vendredi, 12 juin, le salut de la clôture des réunions de l'Œuvre des Tabernacles sera chanté dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, à 3 heures du soir. Cette cérémonie sera précédée d'une allocution.

Les membres et les amis de l'Association sont particulièrement invités à y assister.

---

**CORRESPONDANCE ROMAINE**

Rome, le 13 mai 1908

**D**ISONS d'abord un mot des mutuelles françaises, car le Souverain-Pontife, après avoir longtemps gardé le silence, n'hésite plus aujourd'hui à dire aux évêques français qui viennent à l'audience quel est sur ce point important de discipline ecclésiastique sa manière de voir. Il est contraire à ces mutualités ; et s'il craint que l'on ne comprenne pas tout d'abord en France les motifs qui le forcent à refuser les avances du gouvernement, il est cependant fermement résolu à les repousser. Le vieux mot, « grattez les mutuelles vous trouverez les cultuelles », est bien vrai. Et en effet ces mutuelles qui devraient recevoir et gérer les fondations ecclé-

siastiques ne peuvent, de par le gouvernement, insérer aucunement dans leurs statuts des articles reconnaissant l'autorité ecclésiastique à ses divers degrés. Et si elle prétendait vouloir absolument les reconnaître, ce serait un cas de dissolution. Nous retrouvons ici le même plan du gouvernement. Il a voulu tabler d'abord sur les fidèles en leur donnant une partie des biens de l'Eglise de France à condition qu'ils seraient souverains et ne seraient point obligé de reconnaître la hiérarchie. Pie X a déjoué ce plan. Le gouvernement s'adresse maintenant aux prêtres et leur offre une autre parcelle de ces biens à condition que dans leur gérance ils ne reconnaîtront point l'autorité de l'Eglise. Voilà quelle est la vraie portée de la question, et le motif pour lequel le pape refuse d'y souscrire.

— A la date du premier janvier, Pie X a approuvé le règlement fait par la Congrégation des Evêques et Réguliers pour les séminaires d'Italie. Règlementairement, ces *Normes*, c'est le nom qu'on leur donne, auraient dû être faites par la Congrégation des Etudes, car ce sont des choses qui rentrent manifestement dans son but. Quoiqu'il en soit c'est aux Evêques et Réguliers que le travail a été confié. Je ne puis point même résumer les articles, ils sont 169, de ce règlement, auxquels il faut ajouter les 29 articles consacrés à l'hygiène. Je me bornerai à indiquer comment les séminaires de la Péninsule diffèrent de ceux des autres pays.

— Si ailleurs on a soigneusement séparé le grand et petit séminaire, cette distinction n'existe presque pas en Italie. Les diocèses sont en général tellement restreints que beaucoup ont grand peine à soutenir leur séminaire où ils reçoivent cependant les enfants depuis l'âge de 12 ans jusqu'à l'ordination sacerdotale. Tout le monde porte le costume cléricale ; mais de même que dans les paroisses on habille les enfants de chœur de couleurs voyantes, et ce sans que l'Eglise ait jamais trouvé rien à y

redire, les séminaristes dans l'Italie centrale et surtout dans le Napolitain ressemblent souvent à des prélats ; et ne serait-ce leur âge d'une part, les bas strictement noirs de l'autre, beaucoup s'y tromperaient. Même les bas ne sont pas toujours un criterium absolument sûr, car je me rappelle avoir vu des séminaristes du Napolitain avec les bas violets. On se demandera le pourquoi de ces bigarrures ; je crois qu'il n'en faut pas chercher la raison ailleurs que dans le goût des populations pour la couleur. Il est certain que ces séminaristes en promenade jettent une note gaie dans le paysage, s'harmonisent mieux avec les tons chauds et colorés de la nature et augmentent cette magie des couleurs que sent si vivement le peuple napolitain.

— Les séminaristes italiens ne vont jamais en vacances ; et cette loi était si générale que, même les enfants élevés dans les collèges libres, chez les Jésuites par exemple, passaient tout leur temps d'éducation sans remettre les pieds dans leur famille. On commence à se relâcher de cette rigueur ancienne, et qui me semble exorbitante, car l'enfant est donné, non point pour le collège, mais surtout pour sa famille ; et l'en priver de longues années n'est certes pas selon les vues de la Providence et la constitution de la famille elle-même. Cette loi a dû pourtant être encore maintenue dans le nouveau règlement des Séminaires. Les séminaristes des classes inférieures passeront leurs grandes vacances dans la maison de campagne du Séminaire et n'iront point chez eux. L'évêque pourra au contraire autoriser les grands séminaristes, élèves de philosophie ou de théologie, à passer un mois chez eux, en prenant toutes les précautions pour que leur vocation n'ait pas à souffrir de ce séjour.

— La Chambre italienne a rouvert ses portes. Mais nous n'en sommes encore qu'aux escarmouches. Pour ce qui regarde

l'Eglise toute la question est en ce moment concentrée sur l'enseignement religieux dans l'école primaire. Malgré la pression de la franc-maçonnerie, la Chambre s'est prononcée à une grande majorité contre la motion du député Bissolati qui voulait l'école rigoureusement laïque, ce qui veut dire hostile à l'Eglise. Battue sur ce point, la maçonnerie a cherché à prendre sa revanche. On avait réuni à Rome deux congrès bien différents, l'un était le concours hippique international, moins dans le but de perfectionner la race chevaline que d'attirer dans la capitale, grâce aux réductions de prix de 75%, une grande quantité de personnes et faire aller ainsi le commerce de tous ceux qui ne vivent que de l'exploitation de l'étranger. C'est au fond la seule industrie de Rome, où, quand l'étranger ne donne pas, tout le monde s'en ressent. Après le concours hippique on avait un congrès des femmes italiennes. Je n'ai assisté à aucune séance du congrès pour la bonne raison que le sexe fort était rigoureusement tenu à l'écart. Mais j'ai pu voir un certain nombre de congressistes, et leur vue suffisait pour se rendre compte qu'elles n'auraient guère pu concourir pour un prix de beauté. Bientôt le congrès, quoique présidé par la princesse Laetitia, prit une teinte hostile à l'Eglise ; et finalement dans une séance à propos de l'éducation des enfants, on vota une motion pour la laïcité complète de l'école. On dira peut-être que cette manifestation est inoffensive et qu'il n'y a pas à en tenir compte. Détrompons-nous. Aucune des mesures que prend, ou fait prendre, la franc-maçonnerie n'est inutile. On a voulu par ce congrès, par la publicité que les journaux ont donné à ses séances, remettre sur le tapis la question de la confessionnalité de l'école. On a voulu aussi prouver que les femmes italiennes, que l'on donnait comme le plus sûr boulevard de la religion chrétienne, ont maintenant une autre manière de considérer les choses et tournent elles-mêmes au laïcisme à outrance. De plus ce premier congrès sera suivi d'au-

tres où l'anticléricisme deviendra plus accentué, plus insistant dans ses revendications, et comme après tout on n'entend que ceux qui crient fort, on finira par croire que vraiment les femmes italiennes veulent la laïcisation de l'école. Toutefois ce congrès a été l'occasion d'une noble protestation. Les dames de l'aristocratie romaine ont réuni des signatures pour protester contre le vote du congrès des femmes d'Italie, et il est consolant de voir que ces signatures, recueillies seulement à Rome, donnaient un nombre de voix supérieur à celui des congressistes.

— On le voit ; à l'attaque a suivi la réplique, celle-ci a été victorieuse. Mais les ennemis de l'Eglise ne désarment point, et la lutte ici devient de jour en jour plus difficile contre ceux qui veulent chasser Dieu de l'âme des enfants et la religion catholique de l'Italie et de Rome.

— La première exposition de dons faits au Souverain-Pontife eut lieu en 1877 dans les salles du Vatican. Pie IX célébrait ses noces d'or épiscopales, et à cette occasion des cadeaux lui parvinrent de diverses parties du monde. Bientôt ils devinrent si nombreux que spontanément surgit l'idée d'en faire une exposition, pour contenter la piété des fidèles désireux d'admirer ces envois de la charité et accorder aussi une sorte de satisfaction aux donateurs. On installa à la hâte et sans grand ordre des tables dans un certain nombre de galeries du Vatican et on y accumula les objets envoyés. Parmi ceux-ci je citerai la grande chape pontificale don du diocèse de Naples. On n'avait point oublié les vins, et un bon catholique de Bordeaux avait envoyé trois futs en cristal contenant du cognac datant, l'un du pontificat de Pie IX, un autre de son épiscopat, et un troisième, de sa naissance.

— Une seconde exposition eut lieu en 1888 à l'occasion du jubilé sacerdotal de Léon XIII. Cette fois l'abondance des

objets, valant près de vingt millions, força à établir de véritables salles aménagées *ad hoc*, et le classement des objets fut plus rationnel. Une publication *l'Esposizione Vaticana*, illustrée d'un grand nombre de gravures, perpétua le souvenir des richesses amoncelées et que la charité pontificale dispersa bientôt après aux quatre coins de la catholicité. Le pape ne conserva pour son usage que les objets les plus précieux, par exemple la tiare de Paris, le rochet en dentelle de Bayeux, et d'autres pièces qui pouvaient servir au décorum du Saint-Siège. Quelques-uns furent placés au musée chrétien du Latran, d'autres ornent aujourd'hui les appartements de réception du Souverain-Pontife ou les salles de la Bibliothèque Vaticane ; mais l'ensemble fut dispersé et est allé enrichir de splendides cathédrales comme de pauvres églises de village.

— Cette année, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Pie X, le comité des dames allemandes qui s'occupent des missions ont voulu envoyer au Souverain-Pontife les objets destinés à ces pays. Les catholiques suisses avaient fait un envoi similaire et tout fut réuni dans la galerie des cartes géographiques. Une exposition similaire se fait chaque année en Allemagne pour rassembler tous les objets que l'on destine aux missions ; cette année, on l'a faite à Rome. On y a réuni plus de 600 chasubles, des voiles huméraux, des nappes d'autel, des missels, des calices en argent, des aubes et autres objets servant à la célébration des saints mystères ou aux autres fonctions ecclésiastiques. Ce qu'il y a à remarquer dans ces objets exposés, ce n'est point seulement la charité des donatrices, c'est que toutes ces dames ont donné gratuitement leur travail. Une partie sera attribuée aux églises des missions qui en feront la demande par leurs représentants légaux, comme leurs supérieurs ou leurs procureurs ; une autre partie sera réservée au Souverain-Pontife.

— Pie X vient de transformer en vicariat plusieurs préfectures apostoliques. Cette transformation ne change point les limites de la mission, mais en la pourvoyant d'une organisation complète, facilite grandement l'expansion de la foi. Un préfet apostolique reçoit ordinairement la permission de donner la confirmation dans son vicariat, mais si la chrétienté prend un peu de développement cela ne suffit pas. Aussi les préfectures tendent naturellement à devenir un vicariat et la Propagande leur accorde cette faveur dès qu'elle s'aperçoit qu'elle peut leur être utile. Dans l'Afrique, nous trouvons au Congo belge la préfecture de Stanley Falls, près des chutes du Congo, qui est transformée en vicariat. Le nouvel évêque recevra le titre de Sagalassus et est le Père Grison, actuellement préfet et fondateur de cette magnifique mission qui appartient aux Pères du Sacré-Cœur, établis à Saint-Quentin. Toujours en Afrique les Pères de la Compagnie de Marie, plus connus sous le nom de Pères de Montfort, obtiennent la même faveur pour leur préfecture du Shiré. Le Maroc, sur qui tout le monde jette les yeux, était une simple préfecture confiée aux Franciscains ; elle devient un vicariat apostolique et il faut espérer que les événements qui se déroulent actuellement dans cet empire aboutiront à ouvrir de nouvelles voies à l'évangile. Ajoutons à cela une nouvelle préfecture dans l'Amérique du Nord au Yukon, et nous verrons que, malgré les tristesses des temps, l'Eglise continue sa marche triomphante à travers les peuples et que si des chrétiens défont dans notre vieille Europe Dieu sait leur susciter des frères au milieu des glaces du pôle comme sur les sables brûlants de l'équateur.

— Ravenne est renommée par l'antiquité de ses basiliques, les mosaïques qui les décorent, les souvenirs chrétiens dont cette ville est justement fière. A 4 kilomètres de la Porta nuova se trouve une église *Santa Maria in Porto fuori* ainsi



nommée pour la distinguer de *Santa Maria in Porto* qui est dans l'intérieur de la ville. Fondée par le Bienheureux Pierre degli Onesti dit le pêcheur, en 1096 il en devint le prieur et y fut enseveli en 1119. Le 2 mai, l'autorité ecclésiastique s'étant mise d'accord avec l'autorité civile, fit ouvrir le sarcophage du Bienheureux, ou Vénéralé selon d'autres auteurs. On y a trouvé un cercueil en bois et en enlevant le couvercle qui glissait sur des rainures on a vu d'abord de l'étoüpe, des feuilles blanches, puis le squelette du Vénéralé recouvert d'une chasuble de couleur rose avec des fleurs jaunes et des rubans rouges, mais aucun parchemin ou document quelconque n'était dans la tombe. Elle avait été déjà reconnue en 1722.

— On a ouvert ensuite le sarcophage de saint Rinald, mort archevêque de Ravenne en 1321. Il y avait dans le sarcophage un cercueil de chêne et dans celui-ci une cassette de plomb fermée par un ruban blanc. On y a reconnu les restes du saint couverts d'un amas de tentures de soie rouge avec des franges et des broderies. On a trouvé aussi deux plaques de métal émaillé et un sceau avec la figure d'Adam et Ève.

— La cathédrale de Ravenne, *il duomo*, comme disent les Italiens, est sous le vocable de saint Ours qui la fit bâtir au IVe siècle et s'appelle pour cela *Basilica Ursiana*, mais elle a été reconstruite au XVIIIe siècle. On y a ouvert le sarcophage de saint Barbatien, prêtre de Ravenne, confesseur de l'impératrice Galla Placidia et qui mourut vers 420. On a trouvé une cassette de plomb où étaient les ossements du saint et un parchemin protégé par un tube de plomb qui contenait le résultat de la visite faite en 1659. Sur le cercueil en bois qui renfermait celui de plomb était une plaque de marbre où on lisait : *Sic umatur corpus beati Barbaratiani confessoris epi.*

DON ALESSANDRO

## UN APPEL AUX PATRIOTES

**L**L vient de paraître une petite brochure qui revêt à nos yeux une très grande importance, et cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'elle attire l'attention publique sur la nécessité plus grande que jamais de promouvoir la *colonisation surtout dans la province de Québec, question vitale et pour le salut de notre race et pour l'extension du royaume de Jésus-Christ.*

La deuxième, c'est qu'elle préconise un nouveau mouvement de colonisation qui nous paraît puissant, une croisade fortement organisée dont tous nos compatriotes animés de l'amour de la patrie sont appelés à faire partie.

Elle prêche à tous le patriotisme en action.

La brochure est intitulée : *PROJET DE COLONISATION*, et porte en sous-titre : *Appel aux patriotes.*

L'auteur, le R. P. Marcel Martineau, s. j., est un expert dans la matière. Fils de colon lui-même, appelé pendant plusieurs années à exercer le ministère parmi les colons, il a longtemps vécu leur vie et rien ne lui est étranger de leurs besoins. Du reste, l'étude approfondie qu'il a faite de l'œuvre de la colonisation, lui donne autorité pour en parler.

Il faut lire l'exposé qu'il fait de son plan nouveau pour se convaincre de son importance et de son efficacité. N'est-ce pas la solution du grand problème de la colonisation qui préoccupe tant les esprits ?

Le R. P. Martineau nous apporte donc une œuvre de bénédiction, une œuvre de salut, devrions-nous dire, qu'il s'agit de faire connaître et de répandre partout, et à laquelle il faut intéresser tous nos compatriotes,

Voilà pourquoi, à la suite de Sa Grandeur Mgr Bruchési qui a donné à la brochure la plus entière approbation et en recom-

mande vivement la diffusion dans les familles, nous tenons à la signaler à nos lecteurs.

PROJET DE COLONISATION. Appel aux patriotes. Brochure illustrée de propagande ; in-12 de 60 pages.

Prix, 10c. l'unité ; \$1,00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

En vente aux bureaux du MESSAGER CANADIEN, rue Rachel, Montréal, et chez les principaux libraires.

## NOUVELLES RELIGIEUSES



GR McEvay, archevêque de Toronto. — On annonce comme officielle et certaine la nouvelle de la translation du siège de London au siège de Toronto de Mgr McEvay. Mgr O'Connor, l'archevêque actuel de Toronto, qui est religieux de l'ordre des « Prêtres de Saint-Basile », vient en effet de résigner son siège et prend sa retraite dans un couvent de son ordre. Mgr McEvay a 56 ans. Il a fait ses études au collège Saint-Michel à Toronto et au grand-séminaire de Montréal. Il est évêque de London depuis 1899. En 1893, il accompagnait à Rome Mgr Dowling, évêque de Hamilton, et logeait avec lui au Collège Canadien. A London, Mgr McEvay s'était choisi un grand-vicaire canadien-français, le curé de Windsor, Mgr Meunier.

Le Père Pampalon. — Le procès canonique *dit* d'information sur les vertus et miracles attribués au Père Pampalon, le jeune Rédemptoriste canadien mort il y a quelques années en odeur de sainteté à Sainte-Anne de Beaupré, vient de se terminer. Les dépêches (26 mai) annoncent que 61 témoins, dont 18 prêtres et religieux, 6 sœurs, 11 médecins, 7 avocats et même des journalistes..... ont été entendus. Le tribunal ecclésiastique a siégé à Québec, quelques séances pourtant

ont eu lieu à Montréal. Nous faisons des vœux sincères pour le succès de cette cause si intéressante pour notre piété nationale.

Les écoles paroissiales de New York. — Le général Th.-L. James, ancien maître général des Postes, publie dans le *New York Herald* des statistiques qui sont fort honorables pour nos coreligionnaires New-Yorkais. C'est à propos des écoles paroissiales. La première école paroissiale fut fondée en 1801, il y a 107 ans. Aujourd'hui sur les 700,000 enfants qui vont aux écoles dans la grande ville, 17, soit 100,000, fréquentent les écoles paroissiales. Pour le budget des *Public Schools* c'est une économie de \$5,000,000. Mais ces millions-là, les catholiques les paient après avoir soldé la taxe commune ! Et, au témoignage du général James, ils en usent ainsi dans le seul but de fournir à leurs enfants un entraînement religieux quotidien pour la formation de leur esprit et de leur cœur, *the daily religious training of the mind and heart !*

Les fêtes du bon M. Bédard. — Le dimanche, 24 mai, les membres de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, dans leur jolie chapelle de Notre-Dame-des-Anges, ont fait de belles fêtes à leur dévoué directeur spirituel depuis 12 ans, M. Bédard, de Saint-Sulpice, dont on solennisait ainsi le 34<sup>e</sup> de sacerdoce et le 60<sup>e</sup> de naissance. On a justement parlé au bon M. Bédard de son inépuisable charité, de son dévouement auprès des malades, de son zèle d'apôtre à consoler les mourants. Avec une grande délicatesse de tact l'excellent sulpicien a remercié ses chers congréganistes, ses supérieurs, ses amis, l'un surtout—son ami de 40 ans !—et il a souligné que dans son ministère près des mourants il avait expérimenté bien souvent que Marie est justement nommée « la porte du ciel ». On a offert à M. Bédard un substantiel cadeau de plusieurs centaines de pièces d'or. Dieu sait qu'il ne les gardera pas longtemps, sa charité est connue. Bienheureux les miséricordieux ! Bienheureux les cœurs purs ! Bienheureux les doux et les bons !

M. le curé Troie, M. le curé Auclair, le Père Recteur du Collège Sainte-Marie, MM. Filiatrault et Gauthier, de Saint-Sulpice, assistaient à la fête. M. Henri Gauthier, chargé de l'allocution du jour, a rappelé les bontés « maternelles » de M. Bédard dont se souviennent du reste tous les anciens du Collège de Montréal. *Ad multos annos !*

Feu le Rév. Père T. Joubert, des Pères de la Compagnie de Marie. — Dans la deuxième semaine de mai, est décédé subitement, à 64 ans, le Rév. Père Joubert, supérieur de l'orphelinat d'Huberdeau et ancien curé de Dorval. Né à la Chapelle Basse-Mer (Nantes, en France), prêtre depuis 1871 et religieux de la Compagnie de Marie depuis 1883, le Père Joubert était des nôtres depuis près de vingt-cinq ans. C'est en 1885, en effet, qu'il vint en Canada pour porter secours aux RR. PP. Fleurance et Bouchet qui venaient de fonder l'orphelinat de Montfort, et fut chargé pendant deux ans de la mission de Saint-Adolphe de Howard, desservie de Montfort à l'époque. En 1887 il fut envoyé à Arundel pour y fonder l'orphelinat qui devait être une succursale de celui de Montfort. En 1891 il fut nommé curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Cumming's Bridge, près Ottawa. En 1894, au mois de juin, il fut chargé de fonder la paroisse de Dorval, diocèse de Montréal, dont il fut le premier curé pendant huit ans, jusqu'à la fin de 1902. C'est lui qui présida à la construction de la nouvelle église en 1900. En 1902 il fut obligé de se retirer du ministère à cause du mauvais état de sa santé. Après quelques mois de soins il fut nommé supérieur à Huberdeau où il vint de mourir.

C'est un bon ami des Canadiens et un insigne bienfaiteur de la jeunesse qui disparaît. A ce double titre, il mérite les pieux suffrages de nos lecteurs.

La Bienheureuse Madeleine-Sophie Barat. — Elles ont été fort belles et fort impressionnantes les fêtes montréal-

laises — celles du Sault-au-Récollet et celles de la rue Saint-Alexandre — qui ont solennisé, dès le soir du 24 mai et dans la journée du 25, la béatification faite à Rome, au matin du 24, de la fondatrice des Dames du Sacré Cœur, Mère Barat.

Au soir du 24 mai, dans la chapelle un peu sombre mais si distinguée du pensionnat du Sault — où la piété se fait naturellement douce et recueillie — ce fut un moment vraiment touchant que celui où Mgr l'archevêque, au milieu d'un concours d'élite, en présence des Dames du Sacré-Cœur, toutes réunies, de leurs élèves, de leurs amis, fit tomber le voile qui recouvrait le tableau de l'apothéose de la nouvelle Bienheureuse (1) et leur dit : « Filles du Sacré-Cœur, voilà votre mère. Depuis longtemps vous souhaitiez la voir sur les autels, vos vœux sont exaucés ! »

C'était comme le prolongement, affaibli sans doute mais fidèle, de la scène qui a dû se dérouler le matin même à Rome, dans la chapelle des béatifications, dans la *loggia* au-dessus du portique de Saint-Pierre, et à laquelle Mme Moran, provinciale du Canada, assistait. Ces fêtes de Rome, une fois qu'on les a vues, on ne les oublie pas ! La présence dans la *ville éternelle* des princes de l'Eglise et des grands dignitaires rend, c'est vrai, les plus belles solennités presque ordinaires ; mais les canonisations et aussi les béatifications y revêtent un cachet de grandeur incomparable. Quand, au milieu de la messe pontificale, après l'Evangile, un prélat a lu en chaire le décret de béatification, et que, à l'instant précis où l'évêque officiant (2) entonne le *Credo*, des mains invisibles ont fait tomber le voile qui recouvre le tableau de l'apothéose — toujours suspendu au-dessus de l'autel où se dit la messe — ceux qui, ayant la foi, sont témoins de cette scène et entendent ce

(1) Copie du tableau de l'apothéose à Rome, ou au moins d'une partie.

(2) Pour la Bienheureuse Mère Barat, cet évêque c'était Mgr Amette, archevêque de Paris.

*Credo*, vivent une minute unique. Plus d'un se l'est rappelée l'admirable scène de Rome, à la cérémonie du 24 mai au Sault-au-Récollet. C'est le geste de l'Eglise béatifiant Mère Barat que Mgr Bruchési traduisait : « Filles du Sacré-Cœur, voilà votre Mère ! »

✓ Ce n'est pourtant qu'en 1800, le 21 novembre, il y a à peine un siècle passé, que celle qui est aujourd'hui la Bienheureuse Madeleine-Sophie Barat fonda la société des Dames du Sacré-Cœur. Depuis les décrets d'Urbain VIII, il est rare, croyons-nous, qu'une servante de Dieu arrive aussi tôt aux honneurs des autels. Un peu plus de quarante ans seulement se sont écoulés depuis la mort de la nouvelle Bienheureuse (1865).

Mais il est permis de croire que l'œuvre de haute éducation chrétienne, à laquelle Mère Barat voua sa vie, et son action sur la jeunesse, qui se continue encore merveilleuse, ont indirectement contribué à hâter la venue de ce jour de gloire du 24 mai 1908. L'Eglise a estimé que Mère Barat devait être béatifiée, et, en plus, qu'elle devait l'être tout de suite. Répétons-le, c'est un rare mérite que celui qu'elle consacre d'une façon aussi solennelle. Les vénérées filles de Mère Barat ont droit d'en être fières.

Les Dames du Sacré-Cœur sont aujourd'hui répandues dans le monde entier. Elles comptent des centaines de pensionnats, et, croyons-nous, plus de 5,000 religieuses. Elles sont au Canada depuis 1842. C'est l'admirable Mgr Bourget qui les fit venir avec tant d'autres communautés, sans compter celles qu'il fonda ou fit jaillir du sol même de notre patrie ! D'abord à Saint-Jacques-de-l'Achigan (1842-1846), puis à Saint-Vincent-de-Paul (1846-1858), au Sault-au-Récollet enfin depuis 1858, et à Montréal (rue Saint-Alexandre) depuis 1860, ces excellentes institutrices et éducatrices ont formé un grand nombre de nos femmes canadiennes les mieux en vue dans les milieux sociaux. Chez

nous, comme ailleurs, avec un cachet qui lui est propre, leur œuvre est solide et elle dure.

Sous la présidence de Mgr l'archevêque, de son collègue et condisciple, Mgr de Saint-Boniface, de Mgr l'auxiliaire et du Révérendissime Dom Antoine, abbé d'Oka, et avec les paroles sympathiques et fortement nourries des Pères Jésuites Fillatreault et Loyseau, les fêtes montréalaises du Sault-au-Récollet et de la rue Saint-Alexandre ont été, disions-nous, très belles et très impressionnantes. Ce nous est une joie de penser en outre qu'elles étaient un digne écho, sur nos rives, des fêtes de la béatification de Mère Barat, à Rome.

### AUX PRIERES

Sœur Marie-Délina Guérin, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Philomène Bélisle-Imelda, religieuse-auxiliaire, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

Sœur Domitille-Henri, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Apolline Dubé, professe coadjutrice, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Port Townsend, Wash.

Mère Marie-Bernadette, des Sœurs Franciscaines de Québec, décédée au Congo.

Mme F.-X. St-Charles, décédée à Montréal.

M. Louis-Honoré Fréchette, décédé à Montréal.

M. Ernest-Michel Favreau, décédé à Montréal.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	15	JUIN	— Contrecoeur.
MERCREDI	17	"	— Saint-Jacques-le-Mineur.
VENDREDI,	19	"	— Hôtel-Dieu.
DIMANCHE,	21	"	— Saint-Basile-le-Grand.